

LE BIMI

la
cgt
93

N° 936 • Novembre 2025 • Mensuel syndical de l'Union Départementale CGT 93 • 1.50 €

**CONTRE LE PATRIARCAT: NI
OUBLI, NI SILENCE, MARCHONS
CONTRE LES VIOLENCES !**

STOP
AUX
VIOLENCES
SEXISTES
ET
SEXUELLES

Info luttes :

*Les salarié·es en lutte pour
secouer Orangina ! - P 5*

Info luttes :

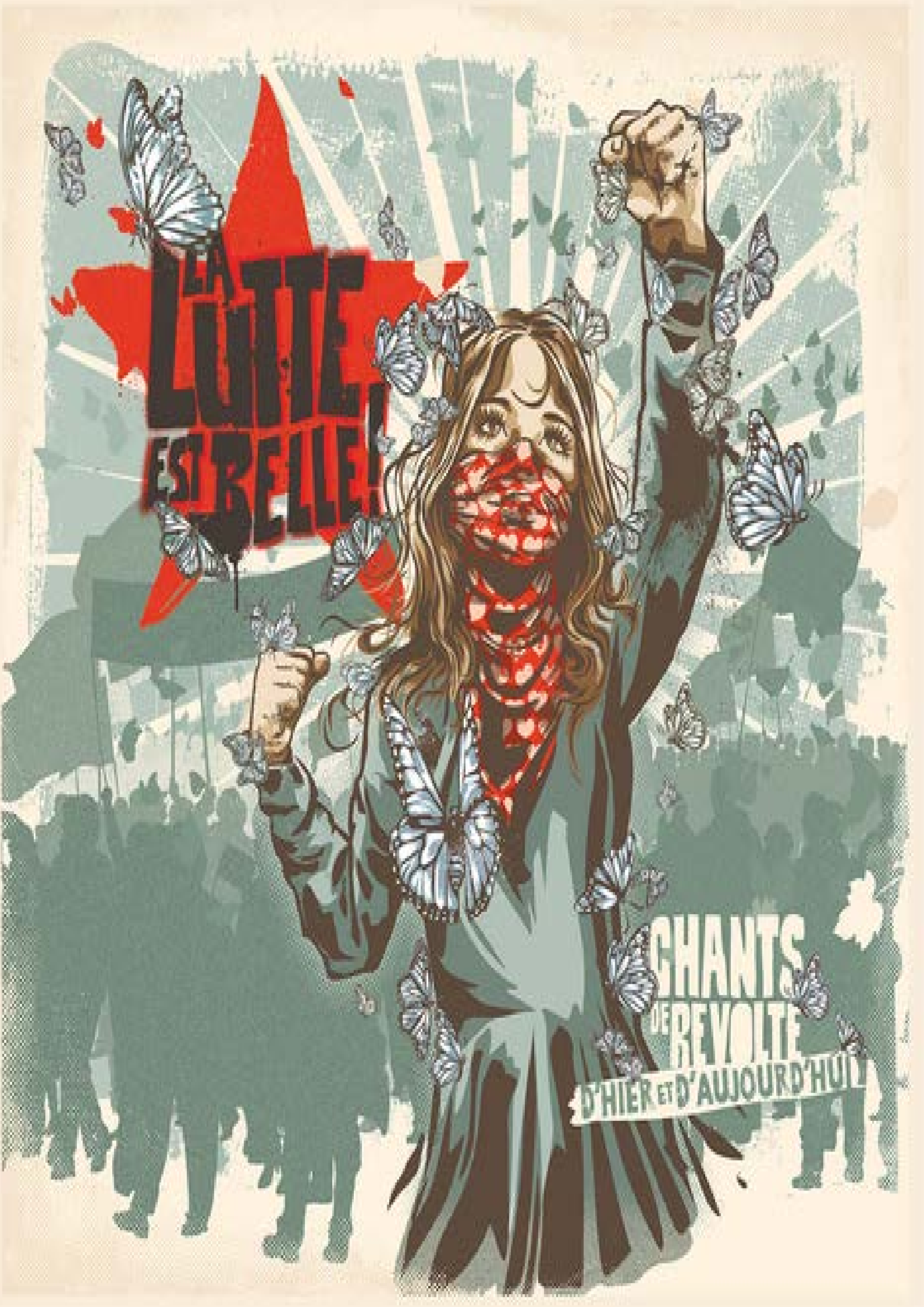
*Travailleur·euses
étranger·es, sans papiers
ou pas, des droits pour
toutes et tous - P 7*

**Fonction publique
territoriale:**

*Elections professionnelles
décembre 2026 et défense
des CASC - P 8 et 9*

IHS 93 :

*Suzanne Masson: Une
syndicaliste et une
résistante méconnue- P 14*



**LA LUTTE
EST BELLE!**

**CHANTS
DE REVOLTE**
D'HIER ET D'AUJOURD'HUI



Eric ALLIGNER

*Responsable à la politique financière
de l'UD CGT 93*

édito

Contre l'austérité, pour les salaires !

Le rapport sénatorial sur l'utilisation des aides publiques aux grandes entreprises présenté par Fabien GAY et Olivier RIETMANN est accablant. On nous rabâche, pourtant, depuis des décennies, que la France n'a pas d'argent, qu'elle court à sa perte, et que nos enfants naissent, chacun, avec une dette de 40 000€. Nous n'aurions d'autre choix que d'accepter de se serrer la ceinture, sur nos pensions et nos salaires, de perdre nos acquis et conquis sociaux, d'accepter la baisse des dotations chaque année aux fonctions et services publics ...La réalité est bien plus optimiste.

En France, le patrimoine économique national s'est élevé à 19 559 milliards d'€ en 2024. Sa croissance a progressé à un rythme de +5,1 % par rapport à 2023. On est bien loin de la faillite annoncée. Le PIB (la création de nos richesses) atteint les 2919 milliards d'€ en 2024 et est en progression. Dans les faits, la dette française se finance à de très bons taux. Les dépenses « sociales », quant à elles, avoisinent les 850 milliards.

La fraude sociale, évaluée à 13 milliards d'€, profite pour l'essentiel aux entreprises (56%) et professionnels de santé (10%).

Quant à la fraude fiscale, elle est estimée entre 80 et 100 milliards d'€, selon les calculs.

Il est un chiffre qui n'était, jusqu'à là, pas évalué : les aides aux entreprises ! 211 milliards d'€, un pognon de dingues (hors collectivités et aides européennes). Et là, aucun contrôle, pire l'Etat ne connaît ni le volume, ni le montant des niches, aides et exonérations qu'il distribue,

au niveau national mais aussi au niveau local. Il existe 2267 dispositifs gérés par des dizaines d'agences de différents ministères aucunement coordonnés. Une gabegie incontrôlable !

On est passé en 30 ans, d'un capitalisme sous perfusion direct à un capitalisme sous perfusion indirect (7 milliards d'€ en direct).

Pour exemple, l'aide sur la taxe au tonnage des armateurs permet de diviser par 10 le taux d'imposition (2,5% au lieu de 25% - aide indirecte). Cette aide bénéficie, à 99% de son montant, qu'à une seule entreprise : CMA CGM, qui a pu économiser 5,7 milliards d'€ d'impôt sur une seule année. Ça lui permet d'investir dans des ports internationaux, la Méridionale ferry, le fret aérien et ferroviaire, les journaux la Provence, la Tribune et aussi BFM, Pathé. Le deuxième armateur ayant bénéficié de la plus importante aide à la taxe tonnage « n'a bénéficié que » de 12 millions d'€.

Le scandale ne s'arrête pas là puisque l'Etat compense ces aides...par la TVA. C'est la double peine pour celles et ceux qui paient plein pot.

En résumé, quand l'entreprise du coin paie 25% d'impôt et taxes, la multinationale n'en paie qu'entre 9 et 12% (quand elle en paie). C'est comme pour les plus riches.

De l'argent, il y en a !

Le 2 décembre est une mobilisation intersyndicale à l'appel de la CGT, FSU et Solidaires. A l'heure où ces lignes sont écrites, nous avons encore quelques jours pour convaincre un maximum de salarié-es de rentrer dans l'action. Avec ces chiffres la bataille des idées est déjà gagnée !

Sommaire

- 03** Editorial
- 04** Manifestation du 25 octobre à Roissy CDG
- 05** Les salarié-es en lutte pour secouer Orangina !
- 06** Rencontre avec Sandra, secrétaire de l'UL de Bobigny
- 07** Travailleur-euses étranger-e, avec ou sans papiers, des droits pour toutes et tous
- 08** Elections professionnelle décembre 2026 dans la fonction publique territoriale, c'est parti !
- 10** Le 25 novembre, Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes
- 11** Plan de formation 2026 de UD 93
- 12** USR CGT 93 : Les retraité-es se mobilisent : Pensions, Sécurité sociale, services publics...
- 14** IHS 93 : Suzanne Masson, une syndicaliste et une résistante méconnue



Manifestation du 25 octobre à Roissy CGD

Extrait de l'intervention unitaire lors de la manifestation organisée sur la plateforme aéroportuaire de Roissy Charles-de-Gaulle le 25 octobre dernier.

Cela fait plus de deux ans que le peuple de Gaza subit une violence ininterrompue, faite de bombardements, de déplacements forcés, de famine organisée.

Une dévastation méticuleuse s'est déroulée sous nos yeux. Rien n'a été épargné : écoles, universités, cimetières, lieux de culte, centrales électriques, stations d'épuration d'eau, hôpitaux ont été réduit en gravats et ont ensevelis des milliers d'innocent-es. Même les centres de fertilité avec des milliers d'embryons ont été totalement détruits.

La mort à Gaza est partout : drones, avions, chars, artilleries, snipers, toute la panoplie des technologies de mort s'est déployée contre une population civile, déjà durement éprouvée par des années de blocus et de violences arbitraires régulières de l'armée israélienne.

L'armée israélienne sciemment, a cherché à effacer le passé, détruire le présent, et empêcher le futur des gazaouis. Il s'agit bien d'un génocide.

Le cessez-le-feu, aussi fragile qu'un souffle, reste une guerre à la paix : les balles continuent de faucher des vies, l'aide humanitaire peine à franchir les murs militarisés et clôturés, et l'horizon politique demeure fermé.

Alors que le gouvernement israélien maintient une position jusqu'au-boutiste visant purement et simplement le nettoyage ethnique de la bande de Gaza et sa recolonisation, les Palestinien-nes résistent. La population civile s'entraide et affirme sa détermination à rester sur sa terre. La collaboration de certains gouvernements et l'inaction du nôtre seront, à coup sûr, jugées par l'Histoire.



Depuis plus de deux ans, sans relâche, des mobilisations populaires se multiplient aux quatre coins du monde. Elles prennent des formes variées, mais toutes portent la même exigence : la liberté et la justice pour la Palestine, et elles ne s'arrêteront pas tant que la Palestine ne sera pas libre !

Par les travailleur-euses qui ont bloqué les livraisons d'armes à l'armée génocidaire. Par les humanitaires et les militant-es qui ont embarqué dans les flottilles pour briser le blocus. Par les populations, les associations qui ont repris la rue, fait vivre la visibilité et la solidarité dans l'espace public.

Nous réaffirmons qu'il n'y aura pas de paix sans justice, et que nous sommes

déterminé-es à amplifier la mobilisation pour sauver Gaza, lutter contre la militarisation du monde, les politiques impériales et coloniales.

Nous ne nous laisserons intimider par aucune propagande, aucune instrumentalisation de cause juste que nous partageons telle la lutte contre l'antisémitisme. Nous ne confondrons pas violences, aux formes parfois condamnables, des opprimé-es, et crime d'un état colonial. Force doit demeurer au droit international, et tout déni de justice, l'histoire le démontre, engendre des conséquences mortifères, qui ne se tariront jamais tant que l'aspiration à la dignité et à la justice seront piétinée.

Nous sommes divers-es et uni-es par notre engagement pour un monde de justice et de paix. Nous prenons l'engagement de continuer à déployer toutes les formes d'action nécessaires pour faire entendre cette aspiration. Gaza, Gaza, le mouvement social est avec toi !



Les salarié·es en lutte pour secouer Orangina !

La direction de l'usine Orangina, implantée à la Courneuve, a annoncé la fermeture du site d'ici fin 2026. Cette marque française iconique appartient désormais au groupe japonais Suntory Beverage, qui affiche une santé financière insolente.

Implantée depuis 50 ans à la Courneuve, l'usine produit de nombreuses boissons très populaires telles que Orangina, Schweppes, Canada Dry et bien d'autres.

Au niveau mondial, la production totale de boissons gazeuses a rapporté 442 milliards de dollars en 2022, et les prévisions patronales sont de 654 milliards en 2032 ! De son côté, Suntory emploie près de 14 000 salarié·es dans le monde. Dirigé par un milliardaire japonais, le groupe a racheté un concurrent états-unien en 2017 pour 16 milliards de dollars, devenant ainsi un mastodonte mondial. Son chiffre d'affaires annuel atteignait les 10,5 milliards d'euros en 2023 ! La filiale française elle n'est pas en reste plus qu'elle affiche un bénéfice net de 128 millions d'euros en 2024.

Sous l'impulsion de la CGT, les salarié·es ont décidé de dépasser le premier état de sidération, et d'organiser la lutte. Un temps fort a ainsi eu lieu le 19 novembre. Une manifestation dynamique a animé les rues de La Courneuve pour défendre les emplois et l'outil de travail.

Une intersyndicale s'est désormais soudée et d'autres actions et initiatives vont se construire dans la période tumultueuse qui s'ouvre. A suivre.



Portrait de camarade

Ce mois-ci, nous rencontrons Sandra, nouvelle membre de la CE de l'Union Départementale, secrétaire générale de l'Union Locale de Bobigny.



c'est comme ça que je suis devenue élue au CSE de l'entreprise. Puis au cours du 2nd mandat je suis passée Déléguée Syndicale.

Tu es aujourd'hui secrétaire générale de l'Union Locale de Bobigny, comment s'est déroulé ce passage vers le militantisme interpro ?

Au départ, j'étais concentré sur mes mandats au sein de l'entreprise, c'est en 2021, lors de la grève des travailleurs migrants chez SEPUR que j'ai découvert le militantisme interpro. Cette grève et cette mobilisation ont été des moments forts pour moi, avec notamment l'occupation de la place Arafat à Bobigny, ce fut vraiment une prise de conscience de la question des travailleurs étrangers et sans-papiers. Suite à cela j'ai rapidement intégré le collectif migrants de l'Union Locale. En 2023, nous avons subi un plan social chez Pimkie, le magasin où je travaillais a fermé ses portes et c'est alors que Jean-Albert m'a présenté le poste de secrétaire de la Bourse du Travail. Il m'a ensuite proposé de prendre sa suite en tant que secrétaire générale de l'UL de Bobigny. Nous avons formé un bon duo, lui venant du public et moi du privé, nous étions complémentaires.

Salut Sandra, pourrais-tu déjà te présenter et nous retracer ton parcours personnel, professionnel et militant ?

Déjà je peux dire que je suis un pur produit du 93 : je suis née à Noisy-le-Sec et j'ai grandi à Drancy. Mon parcours scolaire s'est terminé avec l'obtention d'un BTS Action Commercial. Rapidement j'ai intégré l'enseigne commerciale Pimkie, spécialisée dans la vente de vêtements, comme vendeuse. Je suis ensuite passée responsable adjointe d'une boutique à Paris-Nord puis à Rosny-sous-Bois.

Quand as-tu croisé le chemin de la CGT ?

Dès mon enfance ! Ma mère était la secrétaire du CHSCT pour la CGT à l'hôpital Avicenne. J'ai donc baigné dans une culture syndicale depuis longtemps. Cependant je ne me suis syndiquée réellement qu'en 2015. Comme souvent, c'est un conflit avec ma responsable, qui m'a amené à aller toquer à la porte de la CGT. Suite au soutien de la CGT, l'Union Locale m'a proposé d'animer une liste CGT à l'occasion des élections dans l'entreprise et

Tu as intégré la Commission Exécutive et le Bureau de l'Union Départementale cette année lors du congrès, quelles sont tes attentes et les éléments que tu penses pouvoir apporter ?

J'espère pouvoir profiter de l'expérience de mes camarades. Je suis une secrétaire d'UL récente, et les connaissances de mes camarades sont enrichissantes notamment sur les questions d'organisation. J'ai le souhait d'apporter une prise de conscience de la question des travailleurs sans-papiers et étrangers dans toutes les UL et les syndicats. Je pense qu'il y a besoin d'un déclic car souvent ces sujets sont centralisés sur notre UL à Bobigny. Il faut que chacun et chacune prenne conscience que c'est une bataille syndicale qui concerne tout le monde. Il faudrait pouvoir former un maximum de militant-es sur ces questions mais cela n'est pas facile avec les gouvernements qui nous font face. Une première étape serait par exemple de réfléchir à des courriers types qui pourraient être utilisés partout pour aider les camarades dans les UL et les syndicats.



TRAVAILLEUR-EUSES ÉTRANGER-ES, AVEC OU SANS PAPIERS, DES DROITS POUR TOUTES ET TOUS !



Le 15 novembre dernier, les travailleurs et travailleuses étranger-es se sont rassemblé-es devant le siège de la CGT à Montreuil pour une manifestation qui les a conduit-es jusqu'au ministère de l'Intérieur dans le 20ème arrondissement de Paris.

Auparavant réuni-es en assemblée générale à la Bourse du Travail de Paris pour préparer leur action, ils et elles ont décidé de dire STOP !

Entre les difficultés de renouvellements des titres de séjour qui touchent au moins 100 000 travailleurs et travailleuses et leurs familles en Ile-de-France, les menaces d'Obligations de Quitter le Territoire Français (les fameuses OQTF), le harcèlement dans les entreprises, ils et elles ont décidé de se mobiliser et de montrer leur opposition à la maltraitance et au non-respect à leur égard !

Aujourd'hui, les préfectures n'assurent plus les renouvellements des cartes de séjour dans les délais. Cela a pour conséquence des suspensions de contrats de travail voir des licenciements et donc des pertes de droits sociaux alors que nos camarades cotisent comme chaque salarié-e de ce pays.

Cette précarité subie doit cesser, et les services de l'Etat doivent pouvoir garantir un accès rapide et sécurisé pour les renouvellements de ces titres de séjour. Ce sont des mesures d'urgence dont nous avons besoin, et cela

dans tous les départements.

Pourtant, une étude récemment publiée par France Terre d'Asile révèle qu'une régularisation de 250 000 travailleur-euses sans-papiers en France pourrait rapporter jusqu'à 3,3 milliards d'euros par an pour les finances publiques. Cette étude met en lumière les bénéfices économiques de la régularisation, à l'opposé des véritables boulets de notre société que sont les grands patrons et les actionnaires avec les 211 milliards d'euros d'aides dont ils bénéficient chaque année.

Le discours nationaliste visant à opposer les populations et les travailleur-ses en fonction de l'origine, de la couleur de peau, de la religion est une vieille recette de l'extrême droite, qui sert à diviser le monde du travail. Les politiques du bouc émissaire, désignant les étranger-es comme responsable des difficultés et des angoisses, ont toujours accompagné les périodes de crises et la montée des fascismes. Ces agressions contre les travailleur-ses étranger-es d'aujourd'hui renforceront encore un peu plus les attaques de demain contre tou-t-es les salarié-es du pays. Il faut donc continuer à l'affirmer : français, immigrés, même patron même combat !

Alors que des pans entiers de l'économie française ne fonctionnent que grâce aux travailleurs et travailleuses sans papiers (construction, nettoyage, soin, restauration etc.) ceux/celles-ci rencontrent d'énormes difficultés pour régulariser leur situation. Ces difficultés induisent de fait une inégalité fondamentale entre les travailleurs, qu'il est urgent de supprimer.

Nous continuons donc à exiger la délivrance de titres de séjour et la régularisation pour toutes les travailleuses et pour tous les travailleurs sans-papiers : **on travaille ici, on vit ici, on reste ici !**



ELECTIONS PROFESSIONNELLES FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

POUR LA RECONNAISSANCE DES ACTIVITÉS SOCIALES, CULTURELLES ET DE LOISIRS

Mardi 21 octobre 2025, 9h du matin, pour la première fois depuis 13 ans, les responsables ou non des CASC, des COS et des délégué-es syndicaux, se sont retrouvés dans l'auditorium de la Bourse départementale du travail à Bobigny à l'invitation de Christelle VAPAILLE animatrice de la CSD 93 et du collectif CASC COS DU 93.

Des élu-es politiques ont répondu présent à notre invitation :

Deux député-es, Soumya BOUROUHA (PCF) et Jérôme LEGAVRE (LFI), des adjoints au maire Didier BROU (La Courneuve) ainsi qu'un ancien conseiller municipal de la Courneuve.

Stéphane PEU, député (PCF), Thomas PORTE, député (LFI), Fathia KELOUA HACHI députée et Présidente des commissions des affaires culturelles et éducatives (PS), Zaiha NEDJAR, élue au personnel de Stains, ne pouvaient pas être présent.e.s mais ils et elles nous ont demandé de les tenir informé.e.s de notre démarche.

Étaient également présent.e.s :

Pour l'UD CGT 93 Eric ALLIGNER,

Pour l'ANCAV SC son président Nicolas CANO ,

Nous remercions Jésus DE CARLOS qui a animé nos débats.

Pour mieux comprendre notre revendication, voici quelques points de repères :

Les Comités d'Entreprise (CE) ont été créés en France par l'ordonnance du 22 février 1945. Cette mesure a été prise après la Seconde Guerre Mondiale et était issue du programme du Conseil National de la Résistance (CNR), les CE étaient destinés à gérer les œuvres sociales et à favoriser la démocratie industrielle.

Mais rien n'était prévu pour les agent.e.s des collectivités territoriales avant la reconnaissance de leur statut en 1984, et de la loi du 13 juillet 1983 qui indique que les fonctionnaires locaux participent à la défense de l'activité sociale et culturelle, sportive et des loisirs dont ils bénéficient ou organisent.

Pendant plusieurs années, la mise en place des actions sociales relevait de la bonne volonté de chaque collectivité territoriale.

A l'initiative de beaucoup de maires communistes, dans les années 70 des Comités d'Ouvres Sociales sont créés et confiés à des agent.e.s des collectivités territoriales, élu.e.s par le personnel en contrepartie du versement d'une subvention, et d'une mise à

disposition de matériels et des moyens humains nécessaires.

D'autres collectivités territoriales avaient fait le choix de confier la gestion de l'action sociale à une association nationale, en adhérant à celle-ci, dont le CNAS, Comité National d'Action Sociale.

La loi du 19 février 2007 généralise le droit à l'action sociale pour toutes et tous les agent.e.s territoriaux.

Beaucoup de COS changent leur statut pour devenir des CASC (Comité d'Activité Sociale et Culturelle).

Contrairement au CSE des entreprises privées (Comité Social et Economique), le CASC agit uniquement sur les activités sociales, culturelles et de loisirs.

Lors de son 50ème congrès en 2021, la CGT réaffirme que le droit à la culture, au sport, aux loisirs et aux vacances, au même titre que d'autres droits fondamentaux, doit être garanti à toutes et tous les salarié.e.s.

S DECEMBRE 2026 DANS LA RITORIALE, C'EST PARTI !

RELLES, SPORTIVES ET LE DROIT AUX VACANCES POUR TOUS.

C'est ce à quoi nous restons attaché.e.s et continuons à revendiquer la reconnaissance statutaire des CASC

Dans la salle, les camarades ont pris la parole pour témoigner de l'existant.

La Seine-Saint-Denis est un département où a été créé beaucoup de CASC, de COS ou des Amicales du personnel.

Le choix de ces collectivités territoriales était de confier la gestion de l'activité sociale à des représentant.e.s du personnel.

Mais avec les changements de « couleur politique », ou pour d'autres raisons, des maires ont fait le choix de confier l'action sociale au CNAS ou à d'autres associations.

Ces associations proposent de la billetterie par internet et sont loin des besoins du personnel, de leurs problèmes au sein de la collectivité, et ne proposent pas d'activités culturelles ou des départs en vacances plus avantageux que les CASC.

A Bagnolet, le maire a fait le choix de confier l'action sociale au CNAS et continue à verser une subvention au CASC. Celle-ci a été réduite d'une façon importante, et ne permet plus d'offrir aux agent.e.s les mêmes prestations que par le passé.

A Tremblay-en-France, Saint-Denis et Aubervilliers, les CASC ont disparu au profit du CNAS. Aujourd'hui le personnel reste nostalgique de ce qui existait avant dans la collectivité. Le CASC permettait de créer du lien social dans la collectivité, de prendre soin du bien être des agent.e.s. Le CNAS, c'est de la billetterie par internet.

A Pantin, à Montreuil, au Conseil Départemental, la CGT est sur la défensive. Les autres organisations syndicales créent des listes communes contre notre organisation syndicale, avec pour proposition, notamment des chèques vacances.

Nicolas CANO, Eric ALLIGNER, ainsi que des élu.e.s politiques rappellent l'importance de rester un outil de proximité pour les agent.e.s du personnel.

Alors que le pouvoir d'achat baisse et que les agent.e.s sont de plus en plus en mal, le CASC leur permet de s'épanouir, d'accéder à la culture et aux vacances en fonction de leurs ressources. C'est aux politiques de prendre le relais. Les CASC sont des lieux de Résistance face à l'arbitrage des élu.e.s.

Henri TAMAR a présenté le projet de loi sur la reconnaissance statutaire des activités sociales et culturelles, pour garantir à toutes et tous les agent.e.s l'égalité de traitement, un mieux-être au travail, et leur épanouissement personnel.

La CGT revendique la reconnaissance statutaire des CASC qui permettrait aux agent.e.s de s'épanouir à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise :

- L'harmonisation des droits pour l'ensemble des fonctionnaires et agent.e.s territoriaux de toutes les collectivités territoriales quelle que soit leur taille,
- De confier la gestion des activités aux agent.e.s élu.e.s afin de répondre aux mieux aux besoins de chacun.e et de prendre en compte leur bien-être,
- Le versement d'une subvention de 1% de la masse salariale.

Les deux député.e.s présent.e.s ont pris part aux échanges, en rappelant les difficultés des collectivités d'autant plus avec le budget que prépare le gouvernement qui aura des conséquences désastreuses sur la population et les finances des collectivités.

Toutefois ces député.e.s ont déclaré être prêt à notre juste revendication.

Nous proposons que cette revendication soit portée au niveau national, dans la campagne pour les élections des Commissions Paritaires et inscrite aux états généraux des Services Publics Territoriaux.



Le 25 novembre : Journée internationale de lutttes contre les violences faites aux femmes

Depuis 1999, la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes a lieu chaque 25 novembre pour dénoncer les stéréotypes de genre et sensibiliser aux violences à l'égard des femmes. Ainsi cette année encore nous marcherons et manifesterons tous·tes avec et pour les femmes du monde entier. Nous marcherons pour rendre hommage à toutes les victimes de la violence machiste, les femmes, les personnes LGBTQIA+, à toutes celles qui souffrent et qui luttent.

Les violences sexistes et sexuelles surviennent partout, et tout le temps : dans nos espaces familiaux, sur nos lieux de travail et d'études, dans l'espace public, dans les transports, dans les établissements de soin, les cabinets gynécologiques, dans les maternités, dans les milieux du théâtre, du cinéma, du sport, en politique... Dans tous les milieux sociaux.

Elles touchent les femmes comme les filles, trouvent racine dans le patriarcat et se situent au croisement de plusieurs systèmes d'oppressions. Ainsi les femmes les plus touchées par ces violences sont celles qui souffrent déjà de multiples oppressions.



Avec #Metoou une prise de conscience collective a eu lieu mais cela ne suffit pas. Ainsi en France depuis 2017 se sont 844 féminicides qui ont été commis par un conjoint ou un ex-conjoint, c'est en 2024 plus d'un féminicide

tous les trois jours. Des femmes assassinées parce qu'elles sont femmes. Le nombre de femmes victimes de violences dans le couple et les enfants co-victimes ne diminue pas, tout comme les viols ou tentatives. 160 000 enfants sont victimes de violences sexuelles. En 2023, dans ses préconisations la CIIVISE (Commission Indépendante sur l'Inceste et les Violences Sexuelles faites aux Enfants), proposait que l'État garantisse au moins une fois par an une visite médicale pour que les enfants puissent si besoin se confier à un·e adulte protecteur·rice. Là encore les moyens manquent cruellement et la parole de l'enfant ou de sa mère, n'est souvent pas prise au sérieux.

La lutte pour l'égalité femmes-hommes manque de moyens. On ne peut que constater qu'en France aujourd'hui les associations féministes font face à des restrictions de financement, et que le budget de l'Éducation ou encore celui de la justice restent toujours largement insuffisants. Les besoins financiers pour éradiquer les violences faites aux femmes ont été évaluées à au moins 2,6 milliards d'euros par an par la Fondation des femmes soit 0,5% du budget de l'État. En 2023 l'État y a consacré 0,04% de son budget. Se rajoute à ce manque de moyens, la montée dans le monde entier, des mouvements d'extrême droite qui constituent une menace majeure pour les droits des femmes. L'extrême droite sous couvert de discours prétendument féministes, ne défend ni la liberté des femmes ni leur émancipation ni l'égalité.

La CGT revendique une loi-cadre intégrale, une Éducation à la Vie Affective Relationnelle et Sexuelle (EVAR-S) effective et partout, un budget à la hauteur des besoins et donc une véritable politique publique de prévention et d'éducation pour qu'enfin cessent les violences perpétrées par les hommes et les garçons.



COLLECTIF FORMATION SYNDICALE UD CGT 93

PLAN DE FORMATION 2026

Formation pour « Être acteur toute sa vie »

- Développer la CGT (ex N2) : Module 1 du 16 au 20 février et Module 2 du 16 au 20 mars
- Développer la CGT (ex N2) : Module 1 du 12 au 16 octobre et Module 2 du 16 au 20 novembre
- Renforcer la CGT : Du au
- Lutter contre les idées d'extrême droite : Le 25 septembre
- Combattre les violences sexistes et sexuelles : Du 01 au 3 avril ou du 09 au 11 décembre
- Initiation à l'utilisation du droit : Du 21 au 22 mai
- Découvrir le syndicalisme Retraité : Du 15 au 16 octobre
- Maquettage d'un tract sous Canva : Du 25 au 26 juin
- Bureautique : Du 13 au 17 avril ou du 21 au 25 septembre
- Plan de syndicalisation : Le

Formation « Accompagnement à la responsabilité »

- Politique financière syndicat / Union Locale : Du 30 novembre au 4 décembre
- Formation des formateurs : Du 02 au 06 février
- Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) : Du 09 au 10 février
- Négociation d'un protocole électoral : Du 5 au 6 février
- Gagner les élections dans les collèges 2 et 3/Cat A et B :
- Communication : Du 15 au 19 juin
- Animation des Luites et Sécurité (ALS) : Du 22 au 23 juin
- Reversement via Cogétise : Le 2 octobre
- Accueil syndical / défense des droits : Du 09 au 10 avril

Formation « Accompagnement à un mandat »

- CSE – Prise de mandat : Du 19 au 23 janvier ou Du 28 septembre au 2 octobre
- CSE – Santé : Du 09 au 13 mars ou du 01 au 05 juin ou du 23 au 27 novembre
- CSE Activités sociales et culturelles : Du 10 au 12 juin
- Délégué.e syndical.e : Du 26 au 30 janvier ou du 19 au 23 octobre
- Conseiller du salarié : Du 11 au 13 février ou du 16 au 18 septembre
- Défenseur Syndical : Du 23 au 27 mars ou du 05 au 09 octobre
- Référent harcèlement sexuel : Le 16 décembre
- Journée d'étude AT/MP : Le 19 mai



Les retraités se mobilisent : Pensions, Sécurité sociale, services publics...

Ils seront aux côtés des manifestants le 2 décembre prochain, Ils ne veulent pas être les parias de la société et sont solidaires avec les salariés.

Le 6 novembre dernier ce sont tenus 117 rassemblements et manifestations de retraité-es partout en France, des plus petites villes aux grandes agglomérations et ont rassemblé plus de 35 000 manifestant.es.

A l'appel de l'UCR CGT, la CFE-CGC, la FSU, Solidaires, FGR, LSR et Ensemble et Solidaires, ils et elles ont dénoncé l'austérité généralisée que veulent imposer de concert, le patronat et le gouvernement.

Les manifestant-es rejettent, sans ambiguïté, les projets de budget de l'État et de la sécurité sociale actuellement en discussion à l'Assemblée Nationale et bientôt au Sénat. Ils refusent le gel des retraites et des retraites complémentaires AGIRC-ARRCO.

Aujourd'hui devant le mécontentement des retraité-es, les député-es ont rejeté en première lecture l'année blanche pour les pensions et les minimas sociaux, ainsi l'abattement fiscal de 10%. **Il faut mesurer comme il se doit cette avancée, même s'il est nécessaire de vérifier si cela sera acté lors du vote du budget final.**

Nous étions de nombreux retraité-es du département à cette manifestation du 6 novembre, nous faisons signer des pétitions pour appuyer toutes nos revendications car le compte n'y est pas.

Les retraité-es n'acceptent pas d'être des parias

Les pensions de retraites qu'ils perçoivent aujourd'hui sont le fruit de leurs cotisations. Est-ce un crime ? À entendre les médias on pourrait le penser. Les retraité-es ont construit la France par leur travail.

Il est important de rappeler que le travail n'est pas un coût, comme l'aime à rappeler le MEDEF. Ce qui est un coût, c'est l'accaparement du fruit de ce travail qui lui est très onéreux. Il permet la spéculation et ne produit aucune richesse, seulement de la finance. La richesse du travail produite des salarié-es d'hier et d'aujourd'hui a été et est accaparée principalement par des grosses entreprises, ces sommes sont placées en bourse ou autres manipulations financières et participent à la spéculation directement y compris contre l'emploi. Elles sont souvent exemptées de cotisations, par différents biais : CICE, Exonérations de cotisations, participation dans les grandes entreprises, intéressements ... La richesse est aussi l'objet d'évasion fiscale pour au moins 80 milliards. Le patrimoine des plus riches a progressé de 81% dans le premier mandat d'E. Macron et ça continue sur le même rythme depuis. La commission sénatoriale co-présidée par le sénateur Fabien Gay a démontré



Une petite partie des manifestant-es du département

que 211 milliards ont été donnés aux entreprises sans obligations dans le cadre du ruissellement.

Le ruissellement était un grand bluff d'E. Macron, on l'avait dénoncé, aujourd'hui on le voit, concrètement. La dette est venue de cela, tout ce qui a été donné au patronat a manqué cruellement aux services publics, à la santé publique, à l'école publique, aux collectivités... Il manque terriblement pour l'emploi, puisque le patronat encaisse et licencie sacrifiant ainsi l'économie.

Beaucoup trop de retraité-es pauvres

Il est important de rappeler que 11% des retraité-es sont pauvres, que 31% font face à des difficultés pour payer les factures du quotidien, que 26% sont privé-es d'inviter des proches.

L'annonce faite par le gouvernement de vouloir supprimer l'abattement de 10% pour l'instant mis de côté, pour imposer encore plus celles et ceux qui touchent 2000€ mensuel, a pour objectif de diviser les retraité-es entre eux, comme de diviser les salarié-es des retraité-es, en épargnant les plus riches.

Les retraité-es et les salarié-es qui touchent 2000€ ne sont pas des riches !

Nous refusons l'opposition entre les retraité-es et les salarié-es. Pour mémoire, jamais les pensions de retraite n'ont été augmentées au-dessus de l'inflation, c'est le contraire, ce qui au fil des ans creuse le pouvoir d'achat.

Sauvons la Sécurité sociale

La Sécu est et doit être au centre de nos préoccupations, pour ce qu'elle apporte quotidiennement en matière de soins, mais également pour tout son panel d'intervention.

La volonté du gouvernement, en plus de lui ôter les recettes nécessaires pour la santé, vise le volet retraite, soutenu en cela par le patronat. Ils veulent modifier le financement des retraites. C'est un danger pour la Sécu qui est encore financée par les cotisations en dehors de toute spéculation. Ils proposent de mettre en place un système par point, pour les retraites, cela veut dire que la cotisation ne soit plus intégrée dans un système solidaire, mais dans celui d'un système privé favorisant la démarche individuelle et la spéculation. Les points cotisés, serait donc transférés vers des caisses à statut privé comme l'AGIRC-ARCCO, qui pourrait modifier la valeur de ces points à sa guise pour les

salariés futurs retraités et des pensions actuelles, toujours défavorablement. En 30 ans le rendement des pensions complémentaires ont baissées de 40%. Nous vivons cela aujourd'hui. L'AGIRC-ARRCO avec à sa tête une Présidente issu du MEDEF, qui est dans le même temps, Directrice Générale d'Axa santé et collectives et co-Présidente de la commission de la réforme de la protection sociale du MEDEF, notamment en charge des questions de retraites. Elle a décidé contre l'avis des organisations syndicales avec la majorité du CA de ne pas augmenter les retraites complémentaires depuis le 1er novembre.

Dans les caisses de l'organisme il y a + de 100 milliards de réserve et cerise sur le gâteau, la caisse a pris pour 3,6 milliards d'€ en placements auprès d'entreprises chargées de fabriquer des armes.

Introduire cette financiarisation des retraites de cette manière c'est donc remettre en cause un des piliers importants de la Sécurité sociale, qui gère par l'intermédiaire de la CNAV, les pensions de retraite.

Mobilisons-nous !

Pour toutes les actions revendicatives et rendez-vous le 2 décembre !

Avec l'intersyndicale, les retraité-es exigent notamment :

- la revalorisation de 10 % de toutes les pensions et leur indexation en 2026 et au-delà ;
- des mesures pour les petites retraites ;
- le droit à la santé et à l'accès aux soins sans franchises ni remise en cause des ALD ;
- le retour de la retraite à 60 ans avec des départs anticipés pour les métiers pénibles ;
- le maintien de l'abattement fiscal de 10 % ;
- l'augmentation du financement des hôpitaux et de notre système de santé à la hauteur des besoins.

Suzanne Masson, une syndicaliste et une résistante méconnue

Il y a 82 ans, le 1er novembre 1943, dans la cour de la prison de Hambourg, Suzanne Masson, une résistante de 42 ans est décapitée. Son parcours mérite d'être retracé.

Née à Doullens (Somme) en 1901 d'un père fonctionnaire et d'une mère au foyer, Zette, comme la surnomme ses proches, a un caractère affirmé. Elle préfère « les jeux de garçon », la pêche et les longues promenades avec son père. En juillet 1910, celui-ci quitte la maison sans plus donner de nouvelles. La famille s'installe alors à Courbevoie, chez la grand-mère paternelle. Suzanne suit des cours de dessin industriel et prépare l'école centrale, filière à l'époque réservée aux hommes.

Titulaire d'un brevet professionnel de dessin industriel, elle rejoint en 1924 le bureau d'études de Rateau, usine en pleine expansion spécialisée dans la mécanique des fluides, à la Courneuve. A cette période, elle adhère à l'Union Syndicale des techniciens de l'industrie, du commerce et de l'agriculture et rejoint la CGTU. Dix ans plus tard, face à la montée de l'extrême droite, elle s'inscrit au Parti communiste. Depuis 1932, elle fait partie de la direction du syndicat de l'usine et siège à la commission exécutive de l'intersyndicale de la Courneuve.

En mai 1936, chez Rateau, plus des 2/3 des salariés sont en grève. Membre du comité de grève, elle obtient l'adhésion à la CGT de 75 % des ouvriers et employés et prend la parole dans les entreprises à majorité féminine. De nombreuses réalisations sociales de la CGT métallos datent de cette époque de luttes : le dispensaire des métallurgistes rue des Bluets, la maison de convalescence de Vouzeron, le parc de

loisirs et de culture à Baillet-en-France, l'aéroclub de Persan-Beaumont, ...

Lorsque la guerre d'Espagne éclate, Suzanne gère la collecte des fonds à destination du peuple espagnol, organise l'accueil des enfants des combattants républicains et assiste ceux qui s'engagent dans les brigades internationales. Elle est alors privée de sa fonction de dessinatrice et reléguée aux archives.

Le 30 novembre 1938, elle entraîne 350 salariés de chez Rateau dans une nouvelle mobilisation mais la grève est un échec, les grévistes sont licenciés dès le lendemain.



Source : *Atlas de l'architecture et du patrimoine, Seine-Saint-Denis, le Département*



Plaque commémorative apposée sur la façade du n°95 du boulevard Mac Donald à Paris, situé entre le canal de Saint-Denis et la Villette.

La plupart seront réintégrés, pas Suzanne qui aurait « quitté l'usine avec la clef des archives empêchant ainsi les non-grévistes de travailler ». Elle devient donc monitrice à l'école professionnelle des métallos qui propose des cours gratuits aux chômeurs.

« Suzanne était unanimement respectée. Lors de son renvoi après les grèves de 1938, un coup très dur a été porté à la section syndicale CGT et, dans les moments aussi critiques, sa compétence, sa connaissance des problèmes sociaux nous ont fait terriblement défaut » témoignera l'un de ses camarades.

En juin 1940, elle entre dans la clandestinité et la résistance. Une ancienne de la Courneuve raconte: « Rentrée à Paris début 41, je pris contact avec le « triangle » du quartier de Flandres, où un camarade me dit qu'il y a une fille du tonnerre boulevard Mac Donald. Et que je devrais prendre contact avec elle. Je lui fis donner rendez-vous dans les abattoirs de la Villette. Notre surprise fut grande de nous retrouver ainsi. »

Distribution de tracts, port de valises d'armes ou de munitions, on reproche parfois à Suzanne sa témérité. « De sa fenêtre au rez-de-chaussée, Zette enjambait la barre d'appui et allait nourrir les chats affamés qui fréquentaient le terrain en contrebas de la ligne de chemin de fer de l'Est. Elle y avait construit un refuge qui dissimulait en fait une cache pour les matériels et papiers compromettants. Par mesure de sécurité, Suzanne et ses camarades s'étaient convenus

d'un signal. A la fenêtre de sa cuisine donnant sur une petite cour, elle avait tendu une corde à linge sur laquelle elle accrochait un torchon blanc, signifiant que la voie était libre. En cas d'alerte, elle retirait le torchon ».

Le 4 février 1942, tout bascule alors qu'un enfant a découvert un revolver en jouant dans le terrain vague et en avise la police. Avant d'être emmenée menottes aux poignets, elle décroche le torchon et demande à la concierge de penser à nourrir les chats.

Emprisonnée à la Roquette, elle est livrée à la Gestapo fin février et mise à l'isolement à la Santé durant 3 mois. Elle est ensuite emmenée en Allemagne.

« Grande, svelte, yeux bleus et profonds, et belle, d'une beauté toute intérieure. Moralement Suzanne rayonnait sur les autres prisonnières, qui, même de convictions différentes, l'admiraient. Elle était admirable de fermeté, de clairvoyance et d'intelligence et communiquait sa force aux êtres qui l'entouraient ».

Elle passe un an dans une forteresse près de Düsseldorf et y fait plusieurs séjours en cachot pour avoir chanté dans sa cellule ou refusé de travailler. Lorsqu'à la prison de Lübeck, son acte d'accusation est prononcé, elle déclare à ses accusateurs : « Je saisis avec plaisir l'occasion qui m'est donnée de déclarer encore une fois qu'à mon avis, je n'ai fait que mon devoir de française vis-à-vis de ma patrie et de communiste vis-à-vis de l'humanité. J'ai toujours agi sans aucune haine pour le peuple allemand que j'estime à sa juste valeur ».

Condamnée à mort, elle ne sollicitera pas de recours en grâce. Le 28 octobre 1943, elle part pour la prison de Hambourg. Elle y est guillotinée le 1er novembre à 18h.

En février 1946, elle est citée à l'ordre de la Nation puis nommée chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume par Ambroise Croizat, ministre du Travail et de la Sécurité sociale.

Sur le terrain de la prison de Hambourg, une plaque commémore sa mémoire et celle de France Bloch-Séràzin, exécutée le 12 février 1943.

Son nom a été donné à une rue de La Courneuve et est associé avec celui de Jean-Pierre Timbaud au centre de rééducation professionnelle et sociale créé en 1950 suite à une convention signée entre la Sécurité sociale et le syndicat des métallos.

Sources : cgt-dekra.ekablog.com, ftm-cgt.fr, maitron.fr, asso.croizat.org,

pour nos services publics

pour nos emplois

pour nos retraites

pour un autre budget



DE L'ARGENT

pour
la justice sociale

pour nos salaires

pour nos industries

pour la culture

ILY EN A !

Pour en
savoir plus



Pour
se syndiquer